



Minister of Finance | Ministre des Finances
PETER BETHLENFALVY

M. Greg Orencsak, Président
Office ontarien de financement
1, rue Dundas Ouest, bureau 1200 Toronto (Ontario)
M7A 1Y7

Monsieur Orencsak,

J'ai le plaisir de vous faire part des priorités de notre gouvernement à l'endroit de l'Office ontarien de financement (OOF) pour 2024-2025.

À titre de président, vous jouez un rôle crucial dans la réalisation du mandat de l'OOF. Il est important que les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de l'organisme continuent à s'aligner sur les priorités et l'orientation du gouvernement. Les organismes du gouvernement de l'Ontario doivent agir dans l'intérêt de la population de la province et optimiser les ressources pour les contribuables. Les organismes sont aussi tenus de se conformer aux politiques et aux directives du gouvernement.

C'est conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations que la présente lettre exprime mes attentes à l'égard de l'OOF pour 2024-2025. Cela inclut les priorités suivantes :

1. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace visant à reconnaître, évaluer et atténuer les risques que court l'organisme, y compris les risques en matière de cybersécurité et les risques de toute situation d'urgence future.
- Veiller à ce que la stratégie de gestion des risques oriente le processus décisionnel de l'agence et constitue une priorité absolue pour la direction de l'organisme.
- Informer le ministère annuellement des progrès de l'organisme dans l'exécution de la stratégie de gestion des risques.

2. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner dans les limites de l'enveloppe financière de l'organisme.
- Déterminer et poursuivre les possibilités de générer des revenus, de réaliser des gains d'efficacité et des économies en adoptant des pratiques novatrices ou en améliorant la viabilité des programmes.

- Se conformer à la directive pertinente ayant trait aux pratiques comptables et à la centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris tirer parti de l'entente d'achat en masse d'Approvisionnement Ontario et collaborer avec Approvisionnement Ontario sur des initiatives d'approvisionnement stratégiques.
- Se conformer aux mesures provisoires en matière de biens immobiliers pour les bureaux de l'organisme.
- Exploiter et atteindre les résultats de référence pour les stratégies et directives en matière de rémunération.

3. Transparence et responsabilité

- Respecter les directives et les politiques gouvernementales pertinentes et assurer la transparence et la responsabilité en matière de rapports.
- Respecter les normes et les pratiques de comptabilité, et donner suite aux conclusions des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la responsabilité de l'organisme et fournir annuellement au ministère une matrice des compétences pour s'assurer que des membres compétents sont nommés au conseil d'administration.
- Examiner et mettre à jour les indicateurs de rendement clés de l'organisme chaque année pour en assurer l'efficacité, la validité et la durabilité.

4. Gestion de la main-d'œuvre

- Optimiser la capacité organisationnelle de la SFIEO de soutenir la prestation des meilleurs services publics possible, notamment en réorientant les ressources vers les secteurs prioritaires, au besoin.
- Appuyer la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités en déterminant les possibilités de réinstaller de nouveaux organismes ou des organismes existants dans des collectivités moins coûteuses de l'Ontario (conformément à l'art. 5.4 de la Directive sur les biens immobiliers du Conseil de gestion du gouvernement [CGG]), s'il y a lieu.
- Harmoniser les stratégies de ressources humaines et d'adaptation, selon les besoins, avec les directives et les politiques de la fonction publique de l'Ontario (FPO), dont les ententes de retour au bureau avec les personnes suivies par la FPO.
- Respecter les mandats de relations du travail et de négociation du Conseil du Trésor et du Conseil de gestion du gouvernement (CT/CGG).
- Gérer prudemment et efficacement le financement opérationnel et la taille de l'effectif.

5. Diversité et inclusion

- Établir et promouvoir des initiatives axées sur la diversité et l'inclusion en favorisant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.

- Adopter un processus de participation à l'égard de l'inclusion pour que toutes les voix soient entendues lors de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions.

6. Collecte, communication et utilisation des données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décisions, la diffusion d'information et la production de rapports pour favoriser la production de rapports axés sur les résultats et améliorer la prestation des services.
- Accroître le partage de données avec Approvisionnement Ontario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des approvisionnements, les ententes contractuelles et les relations avec les fournisseurs afin de promouvoir la prise de décisions fondées sur des données.

7. Prestation de services numériques et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation pour la prestation de services en ligne afin d'assurer le respect des normes de service à la clientèle.
- Utiliser une gamme de méthodes ou d'outils pour que les services soient fournis durant toutes les situations.

Dans votre rôle de gouvernance, je vous encourage ainsi que l'ensemble du conseil, à mettre l'accent sur la gestion des risques saine pour toutes les questions liées à la cybersécurité. J'aimerais que vous nous informiez des mesures prises par l'équipe de direction pour donner la priorité à la cybersécurité au sein de votre organisme.

Il s'agit là des engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Je vous fais également part de quelques priorités se rapportant spécifiquement à l'OOF :

- mettre en application le programme d'emprunt de la province, notamment le programme des obligations vertes, de manière à réduire au minimum les coûts de la dette selon des niveaux de risque acceptables et contribuer à assurer la viabilité financière à long terme de la province;
- gérer la dette, les investissements et les risques financiers de la province, le cas échéant, et contribuer à l'élaboration du plan et des perspectives budgétaires de la province, notamment en rendant compte de l'état des progrès de la stratégie de réduction du fardeau de la dette de l'Ontario;
- gérer les principales relations financières avec les investisseurs, les institutions financières, les agences de notation et les organismes publics;
- continuer à soutenir le gouvernement sur les priorités stratégiques clés, y compris la création de la Banque de l'infrastructure de l'Ontario;
- accorder des prêts rentables, selon les instructions, aux organismes publics afin de répondre aux priorités provinciales;

- fournir des services de gestion de trésorerie et des services bancaires centralisés à tous les ministères d'une manière responsable sur le plan financier;
- prodiguer des conseils sur les politiques et projets financiers des ministères et des producteurs d'électricité et mettre en œuvre les politiques et projets en question;
- poursuivre la mise en œuvre de l'Ontario Nuclear Funds Agreement, y compris la gestion conjointe des Ontario Nuclear Funds avec Ontario Power Generation;
- veiller à l'exécution et à l'amélioration continues et réussies du plan de continuité des activités décentralisé de l'OOF; et
- mener les activités quotidiennes de la Société financière de l'industrie de l'électricité de l'Ontario.

Je serais heureux de discuter de ces priorités lors de notre prochaine réunion et j'ai aussi hâte de savoir de quelle façon ces priorités seront intégrées au prochain plan d'activités de l'organisme, ainsi que dans ses activités courantes.

Je vous transmets mes remerciements à vous, ainsi qu'aux autres membres du conseil d'administration, pour votre engagement constant à l'endroit de l'OOF. Vos efforts et votre soutien permanent ont une importance inestimable pour moi-même et pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec mon bureau.

Cordialement,

Original signé par

Peter Bethlenfalvy, ministre des Finances

Pièce jointe : Tableau sur les priorités du gouvernement pour le secteur des organismes

c. c. : Gadi Mayman, directeur général et vice-président, Office ontarien de financement et Richard Clark, chef de cabinet du ministre des Finances, ministère des Finances.

Clara Cheung, directrice, Direction de la gestion de la performance et des risques,

Division du personnel, de la planification et de la performance, ministère des Finances

Tom McKinlay, directeur, Direction des services juridiques, ministère des Finances